

Le Conseil de la presse confirme sa réprimande à l'encontre de "Prime News"

22.02.2022

Categories: Antisémitisme, Attaques contre BDS

[Le Conseil suisse de la presse a revu une plainte contre le média en ligne bâlois "Prime News" en rapport avec l'antisémitisme, et confirme la réprimande prononcée en 2021.](#) La nouvelle délibération faisait suite à la publication, le 4 juin 2021, d'un postulat rapport du Conseil fédéral. Ce rapport a trait aux possibilités d'utilisation de la définition opérationnelle de l'antisémitisme par l'IHRA (International Holocaust Remembrance Alliance).

Le Conseil de la presse a toutefois conclu que cette définition opérationnelle ne convient que partiellement à la pratique journalistique. Ainsi la base de sa première décision reste inchangée.

"Prime News" avait taxé le mouvement BDS d'antisémite et intitulé ainsi un article secondaire: "L'engagement du BDS: une vieille haine des juifs sous de nouveaux atours". Ainsi le journaliste mettait en rapport l'attitude du BDS avec la persécution des juifs par les national-socialiste du 3e Reich. C'est contre ça qu'un membre du BDS avait déposé plainte.

Dans sa première prise de position, le Conseil de la presse avait estimé que "Prime-News" avait violé le devoir de vérité du code des journalistes. D'une part parce que l'article tirait des parallèles contraires à la vérité entre la haine nazie des juifs et les activités du BDS. Mais aussi parce que le journaliste n'avait pris le soin ni de motiver ni de relativiser ce grave reproche de haine des juifs.

"Prime News" avait alors demandé une révision de cette décision. L'assemblée plénière du Conseil de la presse avait rejeté cette demande. Le nouvel examen par la Chambre responsable s'est fait indépendamment de cette demande.

https://presserat.ch/complaints/44_2021/

Source : [Presse Portal](#)